

Candidatus phytoplasma prunorum

IDENTITE

Nom commun : enrroulement chlorotique de l'abricotier (ECA).

Taxonomie : phytoplasme.

Statut : organisme réglementé non de quarantaine (ORNQ).

DISTRIBUTION

Il est présent dans la plupart des pays européens, ainsi que dans le bassin méditerranéen. En France, on le trouve dans l'ensemble des régions de culture de l'abricotier (PACA, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon). Il a été détecté en 2016 pour la première fois en Ile-de-France dans une pépinière, puis dans un verger en 2018.

BIOLOGIE

Ce phytoplasme colonise les cellules du phloème, qui est le tissu conducteur de la sève élaborée. Le psylle *Cacopsylla pruni* est le principal vecteur naturel de *Candidatus Phytoplasma prunorum*. Ce psylle est un insecte discret, qui ne provoque aucun dégât direct sur les vergers et est principalement présent sur les prunus sauvages. Une espèce soeur, *Cacopsylla pinihiemata*, morphologiquement semblable mais différente de par la génétique et l'aire de répartition géographique, est également impliquée. On estime que pour chaque espèce, la proportion d'individus porteurs du phytoplasme se situe entre 1 à 3%.

Le psylle contracte le phytoplasme selon un mode persistant : le vecteur peut infecter tout au long de sa vie les différents arbres sur lesquels il se nourrit. Le psylle acquiert le phytoplasme en se nourrissant par piqûre sur un arbre contaminé mais ne devient pas immédiatement capable de transmettre la maladie aux arbres qu'il visitera ensuite. Il faut un temps de maturation dans les glandes salivaires de plusieurs semaines pour que le psylle devienne capable de transmettre l'ECA. Seuls les insectes porteurs de plusieurs millions de phytoplasmes parviennent à transmettre la maladie.

L'insecte réalise une seule génération par an. Les femelles pondent de février à avril sur des prunus sauvages en particulier les prunelliers et les myrobalans. Une faible proportion de psylles immigre sur des prunus cultivés. Les jeunes adultes émergent fin mai début juin et migrent aussitôt sur des conifères, pouvant être très éloignés des vergers. De ce fait, la période de présence des adultes sur les prunus est trop courte pour que ces derniers aient le temps d'accumuler le phytoplasme; les transmissions se font par des adultes ré-immigrants, le printemps suivant, soit 8 mois après l'acquisition. Les mouvements migratoires des psylles conduisent à une redistribution des insectes dans l'environnement, à l'échelle de la dizaine de kilomètres.

La maladie se transmet également par le greffage de matériel végétal contaminé. La transmission de la maladie par le système racinaire ou par la taille n'a pas été démontrée.

Le temps d'incubation et d'expression des premiers symptômes est fonction de l'âge des sujets et du mode de transmission. Suite à une transmission par greffage, les symptômes apparaissent après 7 à 12 mois. Des arbres de moins d'un an infectés par des insectes vecteurs montrent les premiers symptômes au bout de 4 à 5 mois alors que des tests d'inoculation artificielle ont montré que des arbres adultes présentaient les premiers symptômes 2 ans après avoir contracté l'ECA.

PRINCIPAUX HÔTES

Abricotier, pêcher, mirabellier



Cacopsylla pruni (photo Sauvion - INRAE)

DEGATS

Le phytoplasme, qui est présent dans les vaisseaux conducteurs de sève, provoque un dérèglement végétatif de l'arbre avec des conséquences visibles à chaque époque.

En hiver :

- débourrement précoce par feuillaison anticipée, dès janvier ou février => constitue le symptôme le plus évident.
- lorsque la température est inférieure à 5°C, l'écorce de l'arbre brunit (de manière plus ou moins prononcée selon la variété) puis se dessèche.



Débourrement précoce (photo Fredon Occitanie)

Au printemps :

- raccourcissement des entre nœuds,
- présence de feuilles avant l'ouverture des boutons floraux,
- jaunissement des feuilles s'enroulant autour de la nervure principale (d'où le nom de la maladie : enroulement chlorotique de l'abricotier), en cornet ou en forme polygonale,
- sur prunier japonais, les feuilles sont petites, rougissantes et s'enroulent de façon cylindrique.



Feuilles recroquevillées (photo Morvan - INRAE)

En été :

- développement anormal des fruits,
- poursuite de l'enroulement du feuillage,
- chute des fruits quelques jours avant leur maturité,
- mauvaise qualité gustative des fruits : selon la variété, la chair autour du noyau peut brunir et devenir spongieuse,
- chute précoce des feuilles.

En verger, il peut exister des arbres asymptomatiques : il peut s'écouler plusieurs années entre l'infection et le moment où l'arbre exprime les symptômes. La gravité de la maladie est dépendante de l'âge de l'arbre, de l'espèce, de la variété ou encore de l'intensité du froid. Cette maladie peut détruire chaque année jusqu'à 5 % des arbres d'un verger qui a atteint l'âge de production.



Dessèchement et chute précoce des feuilles (photo Gemini - SPC Valais)

STATUT REGLEMENTAIRE

Depuis le nouveau règlement santé des végétaux entré en vigueur en 2016, l'ECA a un statut d'organisme réglementé non de quarantaine (ORNQ) qui signifie qu'il n'est plus réglementé que pour la production de plants. Les arbres touchés ne peuvent être commercialisés.

En cas de suspicion, contactez nous :

DRIAIF Île-de-France
Service régional de l'alimentation - pôle phytosanitaire
10 rue du séminaire 94516 RUNGIS cedex
Tél : 01 41 73 48 00
sral.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

